

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
vendredi 5 juillet 2024  
**N° CP-2024-6-6-5**  
**N° applicatif 9915**

### **6<sup>ème</sup> Commission**

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

### **Direction**

Direction Europe et transfrontalier

### **COOPÉRATION DECENTRALISÉE - SUBVENTION EN FAVEUR DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC POUR L'ORGANISATION D'UN SÉJOUR D'ENFANTS UKRAINIENS EN ALSACE**

Résumé : Sollicitée par l'ONG « Europe Prykhystok », la Fédération générale des PEP participe à la co-construction d'un projet de solidarité avec une collectivité régionale ukrainienne. Ce projet, d'un coût prévisionnel de 80 300 €, permettra à 40 enfants ukrainiens, accompagnés de 4 encadrants, d'être accueillis en France à l'automne prochain (1 semaine en Alsace, 1 semaine en Île-de-France). La Fédération Générale des PEP a déposé une demande de participation financière auprès de la Collectivité européenne d'Alsace en sollicitant une subvention à hauteur de 8 000 €.

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) est une association reconnue d'utilité publique depuis le 16 août 1919 qui agit pour le droit et l'accès de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale. A travers ses 67 centres de vacances et ses 200 centres d'accueils de loisirs, l'association organise des centaines de séjours en France et à l'étranger, dont 135 000 jeunes bénéficient chaque année.

Depuis juin 2022, la Fédération générale des PEP s'est associée au projet « Europe Prykhystok » (refuge) afin de répondre aux besoins humanitaires des jeunes Ukrainiens. Près de 300 enfants ukrainiens, âgés de 6 à 17 ans, ont été accueillis en France depuis le début du conflit, leur offrant un temps de répit, loin de la violence et des tensions qui sévissent dans leur pays.

En mars 2024, 40 enfants ont ainsi pu profiter d'un séjour en Meurthe-et-Moselle et bénéficier d'un échange avec des collégiens de leur âge au collège Alfred-Mézières de NANCY.

La Fédération générale des PEP sollicite aujourd'hui un soutien financier auprès de la Collectivité européenne d'Alsace afin de proposer un nouveau séjour à 40 enfants, originaires de l'Oblast de Kharkiv, à l'automne 2024.

Le programme du séjour, en cours d'élaboration, prévoit une semaine en Alsace et une semaine en Île-de-France. Les enfants seraient encadrés par 4 adultes ukrainiens et leur déplacement depuis Kharkiv se ferait en train jusqu'à Lviv puis en bus jusqu'à Strasbourg.

Le budget prévisionnel, joint en annexe au présent rapport, s'élève à 80 300 €.

La Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée à hauteur de 8 000 € par l'association et pourrait participer à ce projet, au titre des actions de coopération décentralisée, en attribuant la subvention demandée par l'association.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre des actions de coopération décentralisée, une subvention de fonctionnement de 8 000 € à la Fédération générale des PEP pour l'organisation d'un séjour d'enfants ukrainiens en Alsace à l'automne 2024. Cette somme sera imputée sur l'imputation budgétaire P053O001T95, gérée par la Direction Europe et Transfrontalier ;
- de préciser que cette subvention fera l'objet d'un versement unique sur présentation d'un état des factures certifié par le trésorier de la Fédération générale des PEP.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Nature analytique</i>	<i>Montant</i>
<i>P053</i>	<i>O001</i>	<i>P053E02</i>	<i>T95</i>	<i>(2209) 65-65748-048</i>	<i>8 000 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>8 000 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.